

Correction – Évaluation : Le monde des cités grecques

A/ Questions à l'aide du document 1

1. Quel est le premier devoir du citoyen athénien ? Justifier.

Le premier devoir du citoyen athénien est de **défendre la cité**.

Méthode - attention si il faut justifier, c'est qu'il faut citer le texte. Je n'ai pas le droit de recopier du texte pour répondre directement à la question. Tout cela est noté dans le livret de rentrée. On peut le justifier avec le document qui montre que le citoyen s'engage à **prendre les armes pour protéger Athènes et à ne jamais abandonner son poste**.

2. D'après la phrase : « j'obéirai aux ordres des magistrats et aux lois établies par le peuple d'un commun accord », quel est le régime politique à Athènes au IVe siècle ?

Le régime politique à Athènes au IVe siècle est une **démocratie**.

4. Présenter le document.

Ce document est un **extrait d'une inscription grecque datée du IVème siècle avant J.C.** Il s'agit du **serment du citoyen athénien**, prononcé par les jeunes citoyens lorsqu'ils deviennent adultes. Il concerne la cité d'Athènes.

5. Ce document est-il une source historique ? Pourquoi ?

Oui, ce document est une **source historique**, car il date de l'époque étudiée et nous renseigne sur les **devoirs et les valeurs des citoyens athéniens**.

Exercices B et C à voir avec le cours

D/ Reconnaître une source historique et raisonner

1. Parmi les 3 documents, lesquels sont des sources historiques ?

Les **documents 2 et 3** sont des sources historiques : le document 2 est un extrait de l'Iliade, le document 3 est un vase romain (ce n'est pas une source historique de l'époque athénienne par contre). Le document 1 est un rapport des fouilles faites à Troie par les archéologues.

2. Quel élément de la ville de Troie est présent dans les documents 1, 2 et 3 ?

L'élément commun est la **muraille** de la ville de Troie. (Je compte aussi l'incendie comme bonne réponse).

3. Quelle phrase du document 1 montre que les Grecs considèrent l'Iliade et l'Odyssée comme leur histoire commune ?

« Il n'en demeure pas moins que la chute de Troie à représenté dans l'esprit des Grecs un évènement d'une telle importance qu'ils ont choisie comme point de départ de leur histoire »

4. Montrer que les fouilles archéologiques permettent de vérifier les sources historiques.

Les fouilles archéologiques (doc. 1) ont permis de découvrir des **murailles**, ce qui correspond à la description de Troie dans les textes d'Homère (doc. 2).

Le document 3 montre que les historiens comparent les **textes anciens** avec les **résultats des fouilles**.

Ainsi, l'archéologie permet de **vérifier scientifiquement** certaines informations contenues dans les récits antiques.